



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu
Procès-verbal de la séance régulière du 5 mai 2021 (en mode virtuel)

PRÉSENCES

Monsieur Sébastien Pomerleau, président
Monsieur Noureddine Bsiker, trésorier
Madame Catherine Genest, parent
Madame Marie-Chantale Lord, parent
Monsieur Jean Tittley, secrétaire

Madame Doris Hardy, représentante du personnel de soutien
Madame Nathalie Dumont, représentante du service de garde
Madame Isabelle Dufour, enseignante
Madame Marie Larose, enseignante
Madame Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste
Madame Sonia Grégoire, directrice

AUTRE PRÉSENCE

Madame Gabrielle Gaudreau, rédactrice du procès-verbal

Ordre du jour

1. OUVERTURE

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal du 24 mars 2021
- 1.4. Suivis au procès-verbal du 24 mars 2021

2. INTERVENTION DU PUBLIC

3. DÉCISION

- 3.1. Suivi budgétaire
- 3.2. Présentation des listes de matériel scolaire 2021-2022
- 3.3. Activités parascolaires
- 3.4. Consultation des élèves
- 3.5. Reconnaissance pour les bénévoles

4. INFORMATION

- 4.1. Rapport du président et correspondance reçue
- 4.2. Rapport de la direction
- 4.3. Rapport du représentant au comité de parents
- 4.4. Rapport du trésorier
- 4.5. Rapport de la fondation

5. AUTRES SUJETS

- 5.1. Questions et demandes des membres du CE

6. FERMETURE

- 6.1. Date de la prochaine rencontre
- 6.2. Levée de la réunion

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

M. Pomerleau constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

M. Pomerleau procède à la lecture et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.E. 2020-2021-35	Sur proposition de Mme Lord et appuyé par Mme Lefebvre, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
-------------------	---

1.3. Adoption du procès-verbal du 24 mars 2021

M. Pomerleau demande s'il y a des corrections à apporter au procès-verbal.

C.E. 2020-2021-36	Sur proposition de M. Bsiker et appuyé par M. Tittley, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 24 mars 2021 tel que présenté.
-------------------	---

1.4. Suivi au procès-verbal du 24 mars 2021

Mme Larose et M. Tittley informent les membres que la photo d'école 2021-2022 se tiendra les 15 et 16 septembre 2021. Le contrat signé comprend la mosaïque des finissants ainsi que des ensembles-photos individuels.

Mme Grégoire fait un suivi concernant les règles relatives aux contributions financières payées par les parents. Après validation, les catégories : matériel scolaire et matériel didactique seront regroupés en une seule catégorie puisqu'ils ont le même traitement.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a pas de public présent.

3. DISCUSSION

3.1. Suivis budgétaire

Pour faire suite à la présentation et à l'approbation des mesures dédiées en début d'année, Mme Grégoire présente aux membres les sommes utilisées à ce jour. Elle rappelle l'importance d'y aller avec les besoins réels. Le montant dédié à l'aide alimentaire sera utilisé en totalité. Pour la mesure « cours d'école vivantes, animées et sécuritaires », du matériel pour la cour d'école a été acheté en cours d'année. De plus, une somme a été utilisée pour un surveillant supplémentaire pendant les récréations. Une petite somme a été réservée pour l'achat de livres de bibliothèque et des livres numériques. Le montant alloué aux sorties scolaires n'est pas en voie d'être dépensé étant donné les mesures sanitaires, mais il pourra servir pour des artistes ou des invités à l'école. Le budget pour la mesure « École inspirante » concerne des activités qui ne sont pas directement en lien avec la culture, par exemple l'activité de cabane à sucre.

3.2. Présentation des listes de matériel scolaire 2021-2022

Mme Grégoire présente les listes de matériel scolaire pour l'année 2021-2022. L'objectif est de poser un second regard sur celles-ci afin de s'assurer de la logique et de la concordance entre les degrés. De même, poser un second regard sur les frais chargés aux parents. Les titulaires de chaque degré ont revu leur liste de matériel respective. Aucune marque précise n'est imposée et le matériel encore adéquat peut toujours être réutilisé d'une année à l'autre. Les prix inscrits sont sujets à changement d'ici l'envoi officiel, car Mme Grégoire est en attente des offres d'autres fournisseurs. Quant aux cahiers d'apprentissage, la direction a pris la décision de confier encore une fois cet achat aux parents pour vérifier si les difficultés à les obtenir l'année passée se répètera cette année. L'école en achètera quelques exemplaires pour les familles qui auraient trop de difficulté à se les procurer, ou pour les nouveaux élèves en cours d'année. La liste de matériel comprend le montant total assumé par les parents ainsi que celui assumé par l'école. Mme Grégoire informe qu'une première liste de matériel a été créée pour la maternelle 4 ans.

M. Pomerleau demande s'il y a des commentaires importants de la part des parents sur la liste de matériel scolaire. Mme Grégoire note des remarques à propos de l'achat des cahiers d'apprentissage, que certains auraient eu de la difficulté à se procurer, mais elle n'est pas en mesure de mettre le doigt sur ce qui a réellement causé problème, sauf pour un degré en particulier où il y avait eu un changement important.

M. Pomerleau se questionne à savoir si les élèves arrivent avec le matériel adéquat. Mme Dufour répond que pour sa part, en maternelle, certaines marques sont de meilleure qualité, mais que les élèves arrivent à se procurer ce qui est demandé.

Mme Dufour et Mme Larose s'entendent pour dire que la liste de matériel est généralement bien respectée, mais qu'elles achètent toutes deux du matériel de surplus en cas de besoin.

M. Pomerleau rappelle que les listes de matériel seront disponibles sur le site Internet de l'école dès qu'ils seront envoyés aux parents.

3.3. Activités parascolaires

M. Pomerleau invite les membres à une discussion concernant l'offre d'activités parascolaire pour l'année prochaine. Il apporte l'idée que les mêmes activités reviennent souvent, mais que d'un autre côté, les activités nichées ne profitaient qu'à très peu d'intéressés.

De son point de vue, M. Tittley est en faveur d'une plus grande offre de services, mais est conscient que l'ampleur de cette offre a une limite. Il réfléchit à l'équilibre entre l'intérêt et la participation vis-à-vis l'amplitude des offres des fournisseurs, qui ne viendront pas sans la certitude d'un minimum de participants.

M. Pomerleau apporte l'idée de changer de compagnie, ce qui amènerait de facto une variété dans l'expérience vécue. Mme Dumont indique que les deux compagnies avec lesquelles l'école travaille toujours sont RSEQ et Dimension Sportive. Elle fera parvenir aux membres les offres de services afin que les membres du CÉ puisse analyser le contenu lors de la prochaine réunion.

Mme Genest est d'avis que la diversité des activités est importante. Elle apporte le point de la disponibilité du gymnase, auquel Mme Dumont répond qu'en effet, il s'agit d'un local primordial pour le service de garde. Cependant, les activités parascolaires sont prévues à des heures spécifiques afin de ne pas priver le service de garde du gymnase qui peut accueillir plusieurs enfants notamment lorsqu'il pleut.

Mme Lefebvre apporte l'idée de consulter les élèves quant aux activités qu'ils aimeraient avoir. Elle demande si des activités pourraient être organisées à l'interne par des éducateurs motivés et intéressés. Mme Grégoire rappelle que les ateliers des éducateurs du service de garde ne comptent pas dans le parascolaire, d'où la différenciation du service. M. Pomerleau conclut que la variété est un point important relevé par les membres.

3.4. Consultation des élèves

M. Pomerleau rappelle aux membres que la loi oblige maintenant la consultation des élèves par les conseils d'établissement une fois par année, selon le sujet et la modalité souhaités. De ce fait, il invite les membres à se prononcer sur le motif de consultation des élèves.

Mme Lefebvre propose de consulter les élèves quant à leur cour d'école de rêve et les activités parascolaires qu'ils aimeraient, par un vox populi en classe.

M. Tittley se questionne sur l'intimidation, à savoir si les élèves sont consultés à ce sujet. Mme Grégoire rappelle le projet de la chaire d'études sur la violence à l'école mis en œuvre par l'Université Laval, qui questionne déjà les élèves au sujet de l'intimidation et offre un portrait de la situation qui s'insère dans le plan de lutte contre l'intimidation. Cette offre revient de façon périodique.

Mme Hardy propose de sonder les élèves plus vieux sur des façons de travailler en jumelage avec les plus jeunes, par exemple des ateliers de lecture. Mme Dufour et Mme Larose appuient l'idée de la cour d'école, car l'équipe-école y travaille actuellement, notamment par le projet de la classe extérieure. M. Bsiker se rallie à Mme Hardy, car il perçoit parfois une barrière entre les petits et les grands qu'il aimerait voir tomber. Il partage également l'avis de Mme Larose et Mme Dufour.

M. Pomerleau et Mme Grégoire suggèrent de choisir un sujet concret et réaliste afin que l'impact soit tangible et que les enfants en comprennent bien la portée. Pour ce qui est du projet de la cour d'école, Mme Grégoire rappelle que l'école est en attente d'informations de la ville, et que c'est un projet de très grande envergure qui nécessite plus d'attention. Les premiers pas de consultation quant à ce grand projet de partenariat pourront être faits l'an prochain, car les retombées ne sont pas à court-terme.

Les membres s'entendent pour dire que les activités parascolaires seront le sujet de consultation pour cette année. Il sera suggéré aux enseignants de consulter leurs élèves en plénière, lors d'une animation qui pourra facilement être adaptée en fonction de la classe. Mme Lefebvre suggère de garder les trois ou quatre meilleures propositions du groupe par élimination. Cette discussion pourra toucher toutes les activités, autant sportives qu'artistiques et culturelles. Mme Dumont enverra les offres aux enseignants afin de susciter des idées.

3.5. Reconnaissance pour les bénévoles

Puisqu'encore cette année il n'y aura pas de fête des bénévoles, Mme Grégoire sonde les membres à savoir ce qu'ils aimeraient leur offrir en guise de remerciement. Elle suggère d'emblée d'inclure une réalisation faite par les enfants, ou encore un présent avec le logo de l'école.

Mme Lefebvre et M. Tittley partagent l'avis qu'impliquer les enfants est toujours touchant. De plus, s'il y a moins de bénévoles qu'habituellement, le budget peut être investi dans un cadeau plus élaboré, ce qui est plaisant. M. Bsiker est d'avis que les brigadiers devraient aussi recevoir un remerciement, ce à quoi Mme Grégoire répond que c'est une bonne idée, qu'ils feront partie des personnes à remercier, en plus des chauffeurs d'autobus.

Mme Dufour rappelle qu'une création fait par les élèves demande beaucoup de travail à ceux-ci et aux enseignants, et qu'elle risque de ne pas être finalement affichée. Elle souligne que malgré le fait que ce soit une bonne idée, il faut que les bénévoles se servent de leur présent. Les avis sont partagés. Mme Genest apporte l'idée d'une réalisation d'enfant plus petite accompagnée d'un cadeau durable, tel une plante. Mme Larose suggère un enregistrement virtuel, composé de remerciements de vive voix de la part des enfants.

Mme Grégoire remercie les membres pour leurs suggestions et vérifiera combien de bénévoles sont à remercier.

4. INFORMATION

4.1. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Le Centre de services scolaires a contacté tous les conseils d'établissement pour savoir si le financement qui leur était accordé correspondait réellement à leurs besoins. M. Bsiker, Mme Grégoire ainsi que M. Pomerleau se rencontreront à cet effet. Ce sujet sera également discuté lors du Comité de parents: -----

M. Pomerleau effectue un suivi concernant la formation obligatoire, puisque la gouvernance tient à s'assurer que tous les membres des CE l'ont suivie. Mme Grégoire et M. Pomerleau rappellent l'importance d'aller sur le site régulièrement, puisque des ajouts y sont faits ponctuellement. La majorité des membres ont terminé la formation, et trois de ceux-ci sont en train de la terminer.

4.2. Rapport de la direction

Mme Grégoire mentionne que le retour à l'école se vit de façon très positive malgré les nouvelles consignes sanitaires. Au total, près de 140 outils technologiques ont été prêtés aux familles. Les projets des différents comités ont repris, notamment le projet de Mosaïque Collective organisé par le comité culturel, qui prendra forme dans le hall d'entrée d'ici la fin de l'année scolaire.

L'équipe école est à regarder comment cela va s'articuler pour cette deuxième partie d'année, qui vaut pour 65% du bulletin final. Les conseillers pédagogiques travaillent de concert avec les enseignants quant aux savoirs essentiels. Dans le prochain info-parents, les parents seront informés du fonctionnement des évaluations et de la décision du CE concernant la grille-matière 2021-2022.

Le comité de fin d'année est à planifier les activités de clôture, de même que les enseignantes de 6^e année, qui célébreront le passage de leurs élèves vers le secondaire.

Mme Grégoire confirme qu'il y aura une 4^e classe de maternelle 4 ans l'année prochaine.

M. Pomerleau se questionne sur l'interprétation par certaines éducatrices en service de garde de la directive sur le port du masque pendant le dîner. Mme Grégoire s'assurera qu'un rappel soit fait aux éducateurs, soit qu'il n'est pas nécessaire de remettre son masque entre chaque bouchée. Les groupes sont par ailleurs encouragés à aller manger dehors.

M. Pomerleau en profite pour féliciter et souligner le travail des enseignants pendant l'enseignement à distance. De même, Mme Grégoire souligne que la semaine prochaine sera la semaine des éducateurs en service de garde, qui se mériteront une grande reconnaissance pour leur travail exceptionnel et essentiel, autant à l'école que pendant le confinement. M. Pomerleau partage ses sentiments.

4.3. Rapport du représentant au comité de parents

M. Pomerleau rapporte que le comité de parents fonctionne à plein régime ce printemps. Beaucoup de questions sont ressorties quant aux résultats obtenus en regard à la qualité de l'air. La politique relative aux élèves en adaptation scolaire sera revue par le CSS, tout comme la politique d'expulsion des élèves pour laquelle le comité de parents sera consulté.

Lors de la dernière rencontre, les membres du comité de parents ont discuté des orientations voulues pour le comité de parents. Le but est d'orienter leur stratégie de façon à être mieux centrée sur les activités.

M. Pomerleau informe que le comité de parents s'est doté d'un nouveau logo grâce à un programme de graphisme étudiant du Collège des Compagnons. Ce sont donc des élèves qui ont créé le nouveau logo dans le cadre de leurs cours. M. Pomerleau en est très satisfait.

Finalement, des échanges sur la réédition de compte des projets éducatifs a été abordée lors de la dernière réunion.

4.4. Rapport du trésorier

M. Bsiker informe qu'il reste une somme de 1848\$. Tous les frais de rédaction ne sont pas encore imputés.

4.5. Rapport de la fondation

Mme Lord n'a rien à déclarer aux membres. Mme Dufour se demande quelle somme a été accordée aux projets des enseignants jusqu'à présent. Mme Grégoire a le chiffre exact, 2800\$. Au total, 7000\$ constitue le bilan de l'année, incluant du matériel scolaire, des livres, des dictionnaires, des jeux, des tapis informatiques, etc.

Mme Dufour mentionne que certaines demandes ne se sont peut-être pas rendues. L'idée de mettre en branle un accusé-réception à la boîte courriel éviterait cette problématique.

M. Pomerleau en profite pour rappeler que l'OPP reporte le mini colloque qui était prévu en avril, car l'école était à distance. La nouvelle date sera vers la fin du mois de mai. Il rappelle également la tenue de la semaine de la sécurité routière dans deux semaines, qui prendra moins d'ampleur que prévu dû à la situation sanitaire.

5. AUTRES SUJETS

5.1. Questions et demandes des membres du CE

Il n'y a pas d'autre question ni demande des membres.

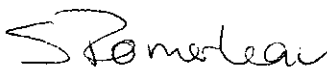
6. FERMETURE

6.1. Date de la prochaine rencontre

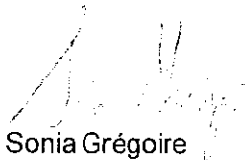
M. Pomerleau annonce la prochaine et dernière rencontre avant l'été le 9 juin prochain.

6.2. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, M. Pomerleau remercie les membres et lève la séance à 20 h 50.



Sébastien Pomerleau
Président du conseil d'établissement



Sonia Grégoire
Directrice